

Quelques renseignements sur le travail au Thesaurus Linguae Latinae

Autor(en): **Junod, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société des Études de Lettres**

Band (Jahr): **9 (1934-1935)**

Heft 23

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-869741>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ DES
ÉTUDES DE LETTRES
LAUSANNE

**QUELQUES RENSEIGNEMENTS
SUR LE TRAVAIL AU
THESAURUS LINGVAE LATINAE**

On sait que le *Thesaurus Linguae Latinae*, cet énorme dictionnaire latin commencé à la fin du siècle dernier, est dû essentiellement à l'initiative du Suisse Eduard Wölfflin, qui était alors professeur à l'Université de Munich, ce qui explique que Munich soit le siège de cette grande entreprise. Après avoir eu deux ou trois domiciles, les bureaux du Thesaurus sont établis maintenant, dans une situation splendide, dans les locaux occupés sous la monarchie par la *Pagerie* royale de Bavière, au Maximilianeum entouré de verdure ; on ne saurait rêver plus bel endroit pour y abriter une retraite studieuse. L'installation est spacieuse ; elle comprend une salle qui sert de bibliothèque, une immense salle pour les fiches — le trésor inestimable des fiches, ce qui constitue à proprement parler le Thesaurus — et une quinzaine de chambres de travail. Y sont occupées actuellement vingt-cinq personnes environ, dont deux dames ; ce sont des Allemands pour la plupart, sauf quatre Suisses et un Autri-

chien ; il y a parfois aussi des Danois et des Scandinaves. Tous ces travailleurs sont groupés en quatre rédactions, qui sont pour le moment celles des lettres E, H, I et M.

Un premier travail, long et ingrat, fut de préparer les fiches : pour tous les auteurs conservés jusqu'à la fin du II^e siècle de notre ère, une fiche pour chaque mot ; à partir de cette date et jusqu'au VII^e siècle, jusqu'à Isidore de Séville, disons, les auteurs et les ouvrages conservés furent ou traités comme ceux de la première période, ou lus par des philologues qui relevaient et faisaient faire une fiche pour chaque mot jugé intéressant. Cette façon de procéder n'était pas exempte d'inconvénients, il aurait mieux valu s'en tenir à la règle stricte : une fiche pour chaque mot ; car c'était faire place à l'arbitraire aussi bien dans le choix des ouvrages qu'on allait classer dans l'un ou l'autre groupe, que dans celui des mots qui seraient relevés ; c'était surtout multiplier les risques d'omission ; car le philologue, même très savant et très attentif, chargé par exemple de lire tout saint Augustin ou tout saint Jérôme, pour ne pas parler de traités vétérinaires ou des recettes de cuisine d'Apicius, ce philologue est excusable s'il a eu un moment de défaillance, un assoupissement de quelques secondes peut-être, et qui sait si pendant ces quelques secondes critiques il n'a pas lu *laetabundus* et omis de relever le mot inconnu par ailleurs de *letabundus*, synonyme de *letalis* ?

Quoi qu'il en soit, le trésor des fiches est appelé à rendre d'incontestables services. Quel est l'auteur qui emploie le premier le mot *sella* dans le sens du français *selle*, à la place du mot grec *ephippium* ? Y a-t-il d'autres exemples que ceux donnés par le dictionnaire de Georges pour l'emploi de *proferre* au sens temporel de *prolonger* ? Est-il vrai que le mot *ilico* sorte complètement de l'usage après le II^e siècle ? Voilà quelques échantillons des questions adressées au Thesaurus des quatre coins du globe ; en un instant, le chercheur a sous les yeux le paquet des fiches qui lui permettront de répondre à la question posée. Cette utilité du Thesaurus est

si évidente que de nombreux travailleurs, allemands ou étrangers, viennent faire eux-mêmes leurs recherches au *The-saurus*, gagnant ainsi le temps précieux qu'ils devraient consacrer au dépouillement des auteurs pour lesquels il n'y a pas de lexiques complets, c'est-à-dire la plupart.

Le travail préparatoire, l'établissement des fiches, terminé, on put se mettre à la besogne de la rédaction du dictionnaire, une œuvre de bien plus longue haleine encore. Les premiers fascicules parurent en 1900 ; sont actuellement achevées les lettres A, B, C et F ; des volumes D et G, le dernier fascicule va sortir ; E et I sont entamées, H et M sont en chantier et commenceront bientôt à paraître.

Je ne veux pas insister sur l'intérêt que présentent des articles de dictionnaire suivant la vie et l'évolution du sens d'un mot pendant près de dix siècles ; la philologie romane y découvre par exemple que dans le vocabulaire — de même d'ailleurs que dans la syntaxe — des phénomènes, qu'on serait tenté de qualifier de purement romans, sont déjà attestés dans la littérature latine. On y voit avec quelle rapidité étonnante les mots s'usent, comme des monnaies dont l'effigie s'efface, au point de pouvoir être employés indifféremment les uns pour les autres : comment ne pas être stupéfait de voir Pline l'Ancien se servir du mot *erumpere* en parlant des vers de terre, oublieux qu'il est du sens premier du mot et ne songeant pas qu'un ver de terre qui sort du sol après la pluie, « ça ne casse rien ». On y surprend au naturel la maîtrise ou l'habileté, la manière ou les manies de chaque auteur : la richesse de style de Cicéron ou de Virgile ; Tacite ne pouvant se résoudre à employer, pour un mot donné, la construction courante ; Apulée prêtant aux mots un sens autre que celui qu'ils ont dans l'usage ordinaire : il s'avise ainsi, seul au cours de dix siècles de pensée latine, de faire prévaloir dans *erogare* le sens du verbe simple et emploie ce mot avec le sens de *demander*, alors qu'il a commencé par signifier *dépenser* pour finir comme synonyme de *donner*.

D'autre part, l'auteur même de l'article, étudiant l'emploi

d'un mot des origines jusque dans la basse latinité, et parce que d'un écrivain à l'autre les mêmes mots reviennent pour exprimer les mêmes choses, aura l'occasion de suivre toutes les formes d'une hypothèse sur la cause des tremblements de terre, pour prendre un exemple, ce qui lui permettra, parce qu'il aura en tête toute une série de passages qui se complètent mutuellement, de voir immédiatement la correction à apporter à tel passage d'un texte, jugé désespéré par les éditeurs. En outre, pour son profit personnel, il sera obligé de prendre en mains d'innombrables auteurs qui n'étaient pour lui que des noms, de lire des ouvrages dont il ignorait jusqu'à l'existence, et d'acquérir ainsi une vue d'ensemble bien plus complète et bien plus juste, je ne dirai pas de la littérature, mais de la pensée latine. En sortant des broussailles ou des déserts de pensée que sont certains écrivains, il saura goûter en connaissance de cause la vraie grandeur des maîtres. Bref, on ne pourrait s'exagérer le profit qu'on peut retirer d'un stage au Thesaurus, et il serait souhaitable que des ressources plus importantes permettent à la Commission suisse du Thesaurus d'envoyer un plus grand nombre de compatriotes, leurs premières études terminées, poursuivre à Munich leur formation scientifique en y bénéficiant d'un semblable instrument de travail.

Louis JUNOD.
